



PANORAMA

BRANCHE PROFESSIONNELLE DES SOCIÉTÉS
D'EXPERTISES EN MATIÈRE D'ÉVALUATIONS
INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES – IDCC
0915

Edition 2022

Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales

SOMMAIRE

PÉRIMÈTRE DE LA
BRANCHE

EMPLOI

ALTERNANCE

ENJEUX

01

02

03

04

05

06

07

08

ÉCONOMIE

MARCHÉ DU
TRAVAIL

DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES

RESSOURCES

Edition 2022

Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales

INDICATEURS ET SOURCES

Thématique	Indicateurs	Source	Année	Nomenclature	Indicateurs
Économie	Nombre d'établissements et de salariés	URSSAF	N-1	APE	estimés
	Nombre de créations et de radiations des entreprises	INFOGREFFE	N-1	APE	estimés
	Chiffre d'affaires des entreprises	INSEE-ESANE	N	APE	estimés
Emploi	Secteurs d'activité, taille de l'établissement employeur et sa localisation	DADS/DSN	N-3	IDCC	réels
	Profil des salariés (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle)	DADS/DSN	N-3	IDCC	réels
	Contrats de travail, temps de travail	DADS/DSN	N-3	IDCC	réels
	Accidents de travail	CARSAT	N-2	APE	réels
Marche du travail	Annonces et emplois	TEXTKERNEL-JOBFEED	N-1	APE/IDCC/ISCO	Réels
Alternance	Dispositifs d'alternance et profil des alternants (âge, sexe, niveau de formation)	OPCO EP	N-1	IDCC	réels
Actions individuelles et collectives	Répartition des actions par secteurs d'activité, taille de l'établissement demandeur et sa localisation	OPCO EP	N-1	IDCC	réels

Edition 2022

Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales



PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE



CHIFFRES CLÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DES SOCIÉTÉS D'EXPERTISES EN MATIÈRE D'ÉVALUATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES (IDCC 0915)



0915
IDCC



897
entreprises
adhérentes



1 477
établissements
employeurs



11 088
salariés



179
alternants

(Effectif global moyen MS
2020 : 10 742 (ETP))

(Nombre d'entreprises DADS 2019 : 636)

○ UNE PRINCIPALE ACTIVITÉ

Quelles sont les activités principales ? de la branche *

Quels sont les produits et services associés dans ses activités ?

Quel est le poids de la branche dans le secteur ? (en nombre de salariés)

Évaluation des risques et dommages (6621Z)

Évaluation des risques et dommages

Cette sous-classe comprend, la prestation de services administratifs liés à l'assurance, tels que :

- l'évaluation des demandes d'indemnisation
- la liquidation de sinistres
- l'analyse des risques
- l'évaluation des risques et dommages
- le règlement d'avaries et de sinistres
- le règlement des demandes d'indemnisation

Hors évaluation de biens immobiliers et à d'autres fins, et les activités d'enquêtes

42,4%

Précisions : « Convention collective (IDCC 0915) - Par société d'expertises et d'évaluations, il faut entendre les entreprises d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales (bâtiments, matériel, mobilier, marchandises, plaisance, pertes d'exploitation, responsabilité civile et professionnelle ... hors l'expertise des véhicules immatriculés). Ces évaluations ou expertises sont diligentées aussi bien par des experts certifiés, agréés ou qualifiés par les sociétés d'assurances que par des experts au service des assurés.

* Les indicateurs de la branche des sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales sont définis à partir des codes de la nomenclature d'activité française (NAF) rattachés à la convention collective IDCC 0915 avec le secteur d'activité principal 6621Z. Afin de dresser le panorama le plus proche de la réalité du marché de l'emploi, ont été intégrées les activités suivantes à proportion des établissements et des salariés de la branche qui y sont présents 6622Z, 7120B, 7022Z. et les suivants - 6420Z, 6629Z, 7010Z, 7021Z, 7111Z, 7112B, 7120B, 7410Z, 7490A, 7490B, 8299Z



INDICATEURS ECONOMIQUES



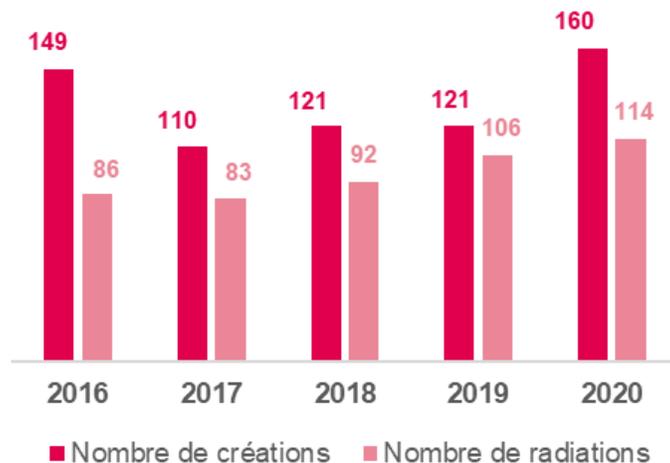
897 ENTREPRISES ADHÉRENTES AVEC SALARIÉS (*)

(*) Nb d'entreprises adhérentes à l'Opco EP – Base des adhérents Opco EP 2020

(*) Le nombre des entreprises employant au moins un salarié est estimé à 636 (DADS 2019) et celles sans salariés à 2 160 (Insee - REE 2019)

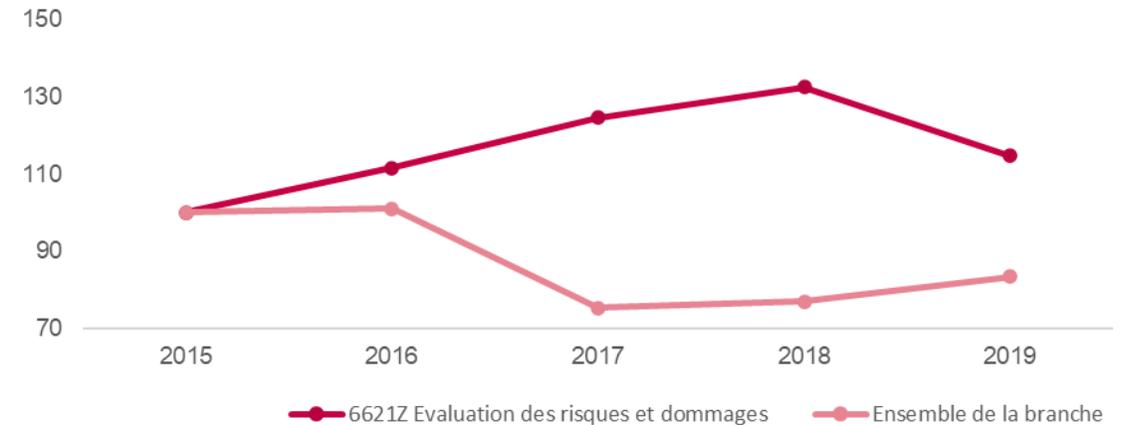
160 entreprises créées en 2020

Estimations créations/radiations d'entreprises – Estimation Opco EP



Une évolution du chiffre d'affaires à la hausse plus importante de « l'évaluation des risques et dommages » que l'ensemble de la branche

Indice du chiffre d'affaires (ICA) moyenne annuelle - Base 100 en 2015 – ESANE NAF



Crise sanitaire : quels impacts ?

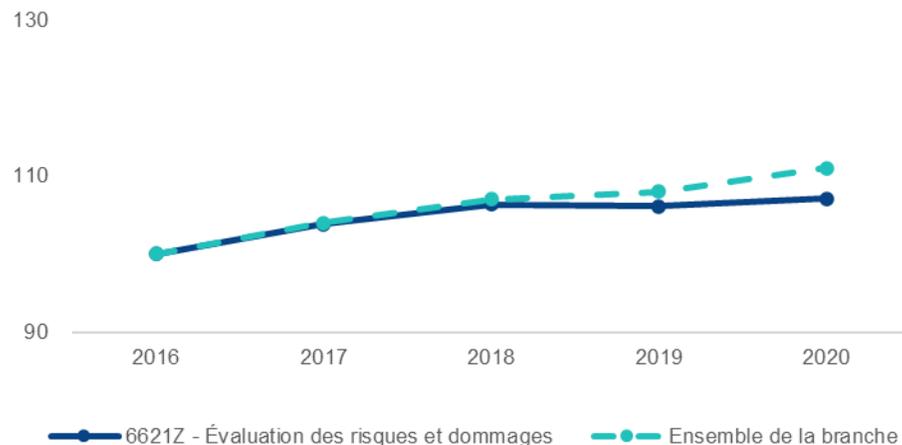
Le solde entre les créations d'entreprises et les radiations au sein de la branche est positif depuis 2016. Les impacts liés à la crise sanitaire ainsi qu'une plus forte récurrence des événements climatiques ont poussé les entreprises de la branche à recourir plus fortement à la digitalisation, notamment à la visio-expertise en remplacement de certaines interventions sur site (par exemple pour les petits sinistres).

Concernant l'évolution du chiffre d'affaires, après une baisse de l'indice du chiffre d'affaire de la branche entre 2016 et 2017, on constate que les activités de la branche a repris en légère hausse. En parallèle, l'indice du chiffre d'affaire de la principale activité de la branche « Évaluation des risques et dommages » a augmenté de 30% entre 2015 et 2018 mais enregistré une baisse du chiffre d'affaires en 2019.

LES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

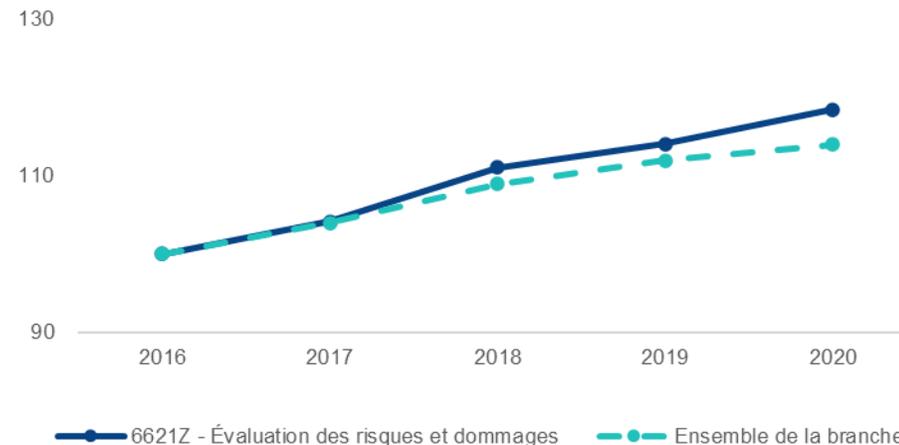
**1 477 établissements
employeurs**

Évolution des établissements employeurs
(base 100 en 2016) – Urssaf/ACOSS 2020 –
Estimation Opco EP



11 088 salariés

Évolution de l'emploi salarié (base
100 en 2016) –
Urssaf/ACOSS 2020 – Estimation
Opco EP



La branche des sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales est positionnée sur un marché concurrentiel. L'ensemble de ses activités fluctuent selon les sinistralités. Le premier critère d'impact sur l'activité dépend du volume des événements climatiques (inondations, sécheresse...) avec une réglementation qui évolue pour mieux garantir les assurés...

Le nombre d'établissements employeurs de la branche est plutôt stable entre 2018 et 2020 (tendance qui renvoie à une tendance à la concentration et au regroupement de certaines sociétés de la branche professionnelle) alors qu'on observe une évolution du volume des emplois salariés, augmente de 5% sur l'ensemble de la branche professionnelle et de 7% pour l'activité principale de « l'évaluation des risques et dommages » qui représente 41% des établissements et 48% des effectifs salariés.

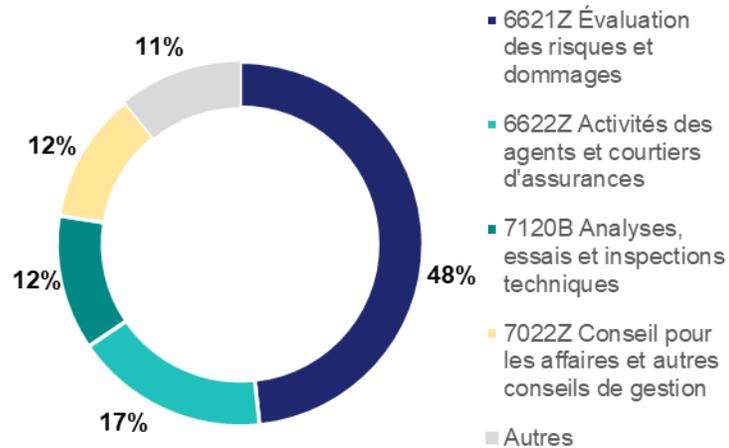


EMPLOI

LES SALARIÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

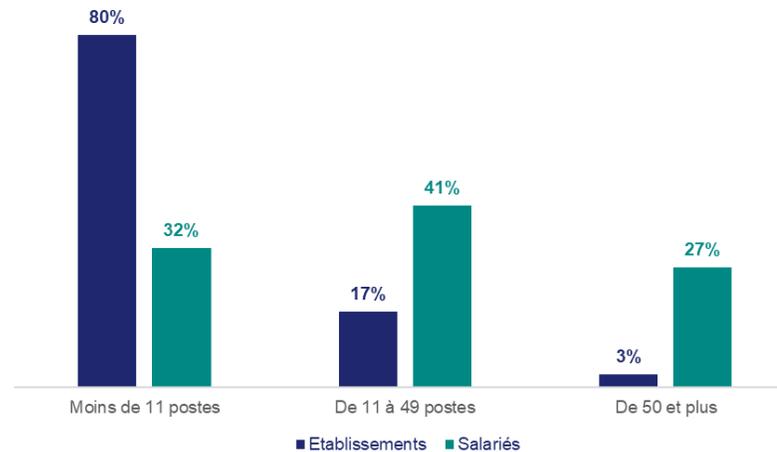
Près de la moitié des salariés dans l'évaluation des risques et dommages

Répartition des salariés par secteur d'activité – DARES 2019



Près de trois quart des salariés travaillent dans les établissements de moins de 50 salariés

Part des salariés / établissements employeurs – DADS 2019 (répartition selon nos estimations)



Ile de France, AURA et Occitanie concentrent plus de la moitié des salariés

Nb salariés par région – DADS 2019



L'évaluation des risques et dommages concentre à elle seule, près de la moitié des salariés (48%), alors que l'ensemble des autres activités qui regroupent les « agents/courtiers d'assurances », « analyses, essais et inspections techniques » et « conseil affaires et gestion » et autres représentent un peu plus de la moitié (52%).

8 établissements sur 10 de moins de 11 salariés (80%) concentrent près d'un tiers des salariés (32%). Au final, près de trois quart des salariés de la branche travaillent dans un établissement de moins de 50 postes. Bien que les établissements de 50 postes et plus ne représentent que 3%, ils regroupent près d'un tiers des salariés (27%).

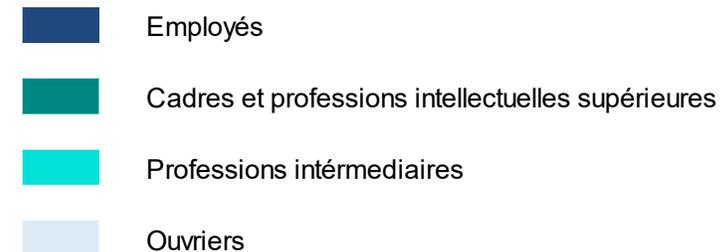
Plus de la moitié des salariés (51%) travaillent en région Ile de France (22%), AURA (19%) ou Occitanie (10%).

PRINCIPAUX MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE



Plus d'un salarié sur cinq sont des secrétaires techniques, administratives

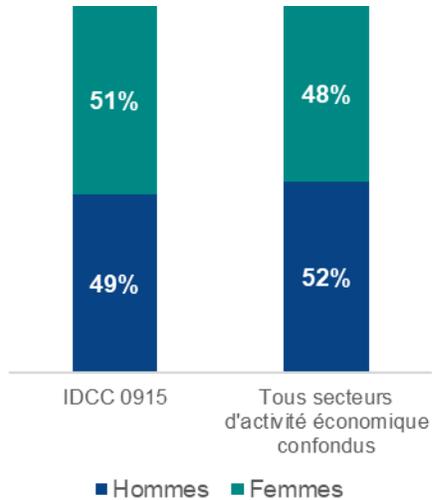
Part des salariés par CSP – DADS 2018



LE PROFIL DES SALARIÉS

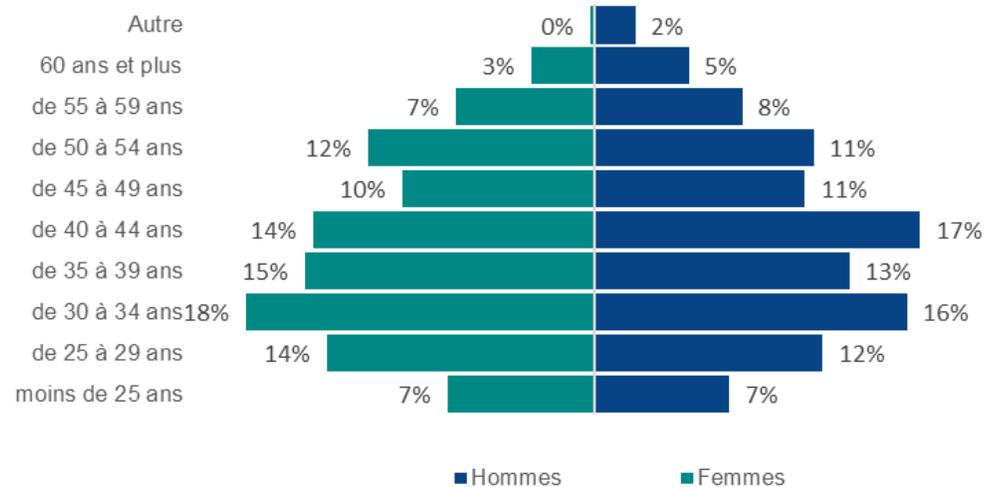
Un équilibre salarial

Part des salariés par sexe – DADS 2018



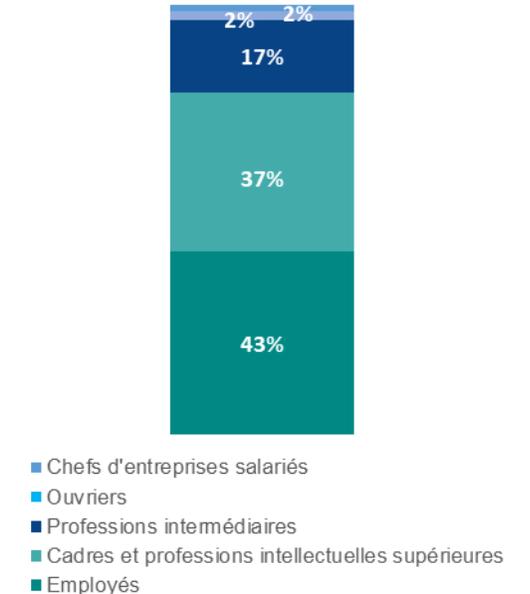
Les âges intermédiaires les plus représentés

Part des salariés par âge – DADS 2018



8 salariés sur dix sont des employés ou des cadres

Part des salariés par CSP – DADS 2018



Une représentation équilibrée du nombre d'hommes (49%) et de femmes (51%) au sein de la branche. Une répartition comparable à la moyenne tous secteurs d'activité économique confondus.

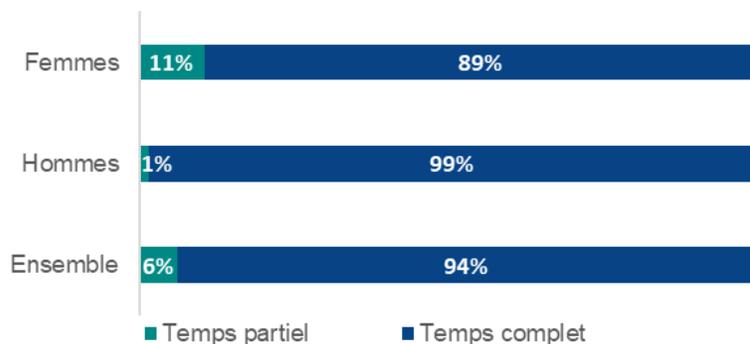
La pyramide des âges traduit une répartition assez équilibrée sur l'ensemble des tranches d'âges. 80% des salariés de la branche ont entre 30 et 54 ans. Le taux de renouvellement (ratio des moins de 30 ans sur les plus de 55 ans) est de 1,6.

Plus de quatre salariés sur 10 sont des employés (43%) qui recouvrent principalement des métiers de « Secrétariat, technique et administratif employés ». Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 37% des salariés et exercent principalement les métiers de « cadres des services techniques des assurances ».

LES CONDITIONS D'EMPLOI

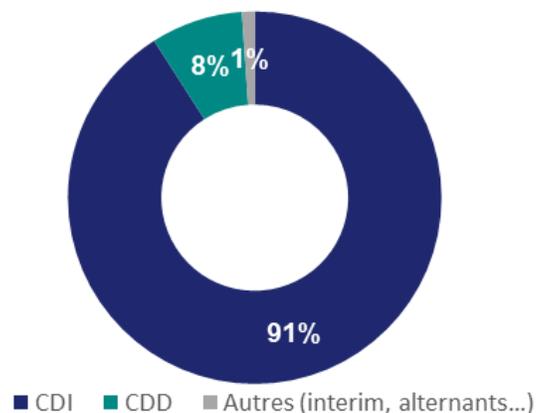
6% de temps partiel

Répartition des salariés par temps travail – DADS 2018



9 salariés sur 10 en CDI

Répartition des salariés par type de contrat – DADS 2018



AT et TJ

Nb de salariés et Indice de Fréquence (IF) – CNAM DRP 2019

		Accidents de travail		Accidents de trajet	
		Nombre	IF*	Nombre	IF*
6621Z	Évaluation des risques et dommages	63	5,1	50	4

Les salariés en temps partiels ne représentent que 6% de l'emploi de la branche. La part des femmes à temps partiel est plus élevée que celle des hommes (11 % contre 1 %).

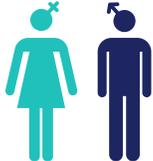
La quasi-totalité des salariés de la branche occupent des emplois stables : 91% ont un CDI et 8% des CDD.

L'indice de fréquence (IF) des accidents de travail (le nombre d'accidents de travail pour 1 000 salariés) atteint un score moins élevé qu'en moyenne toutes activités économiques confondues, pour « l'évaluation des risques et dommages » (5,1 contre 33).

LES CONDITIONS D'EMPLOI

Le salaire moyen d'un ETP pour des employés est de 1 940 euros par mois

Répartition du salaire mensuel net moyen (en ETP) par CSP – DARES 2019

	Répartition	Part des femmes	Salaire Mensuel Net Moyen (En Etp)	Écart femmes-hommes
Ouvriers				
	2 %	33 %	1 850	-14 %
Employés	43 %	86 %	1 940	-18 %
Professions intermédiaires	16 %	25 %	2 620	-18 %
Cadres et chefs d'entreprises	40 %	17 %	4 480	-30 %
Ensemble	100 %	51 %	3 110	-44 %

En 2019, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, le salaire mensuel net moyen des salariés de la branche (en équivalent temps plein) est de 3 110 euros. Plus de quatre salariés sur dix de la branche sont des employés composés de 86% de femmes, et quatre salariés sur dix sont des cadres et chefs d'entreprises composés de 83% d'hommes. L'écart entre les femmes et les hommes sur l'ensemble de ces catégories socioprofessionnelles est de 44% ce qui est particulièrement élevé. Pour les cadres et chefs d'entreprises, cet écart est le plus important avec un salaire mensuel net moyen (en ETP) des femmes inférieur de 30% à celui des hommes, alors que pour les employés ou les professions intermédiaires cet écart est de 18%.

* chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.



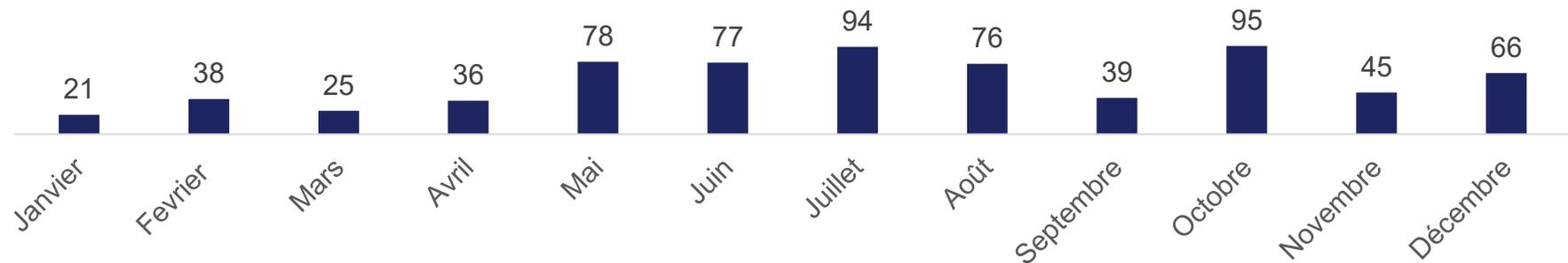
MARCHÉ DU TRAVAIL



LES OFFRES D'EMPLOI DES SOCIÉTÉS D'EXPERTISES ET D'ÉVALUATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

690 offres d'emploi ont été recensées au sein de la branche des sociétés d'expertises et d'évaluations

Textkernel – Année 2021



Répartition des offres d'emploi des entreprises selon les mois de publication

Au sein de la branche 690 offres d'emploi ont été recensées de janvier à décembre 2021. Le volume des annonces est plutôt stable tout au long de l'année avec un volume légèrement plus important en juillet et octobre 2021. Plus de la moitié des offres ont été enregistrées en Ile-de-France.

LES PRINCIPAUX MÉTIERS RECHERCHÉS PAR LES ENTREPRISES DE LA BRANCHE



Le métier d'expert en assurance est le plus recherché

Textkernel– volume des offres d'emploi publiées en 2021 par les entreprises de la branche



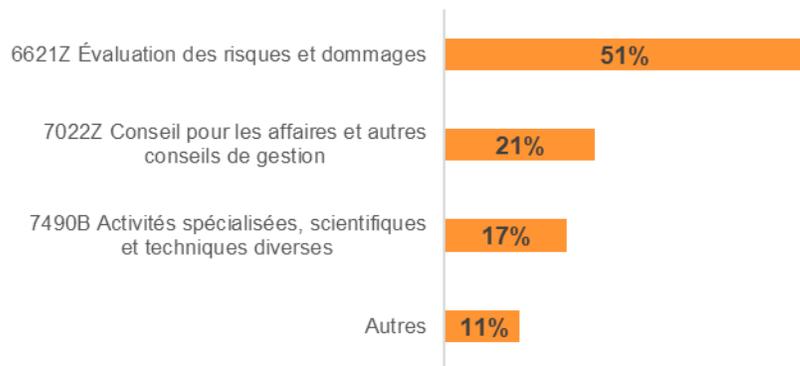
ALTERNANCE



LES CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS

179 contrats d'alternance

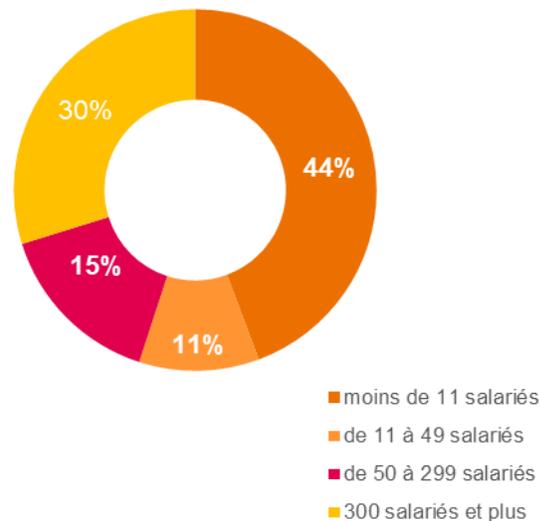
Part des alternants selon le secteur d'activité de l'établissement employeur – Opco EP 2020



Plus de la moitié des contrats ont été signés dans « l'évaluation des risques et dommages », près deux sur cinq dans le « conseil pour les affaires et gestion » et dans les « activités scientifiques et techniques ». Sur l'ensemble des contrats d'alternance, plus de trois quart sont des contrats d'apprentissage (soit 138 sur 179).

55 % dans les entreprises de moins de 50 salariés

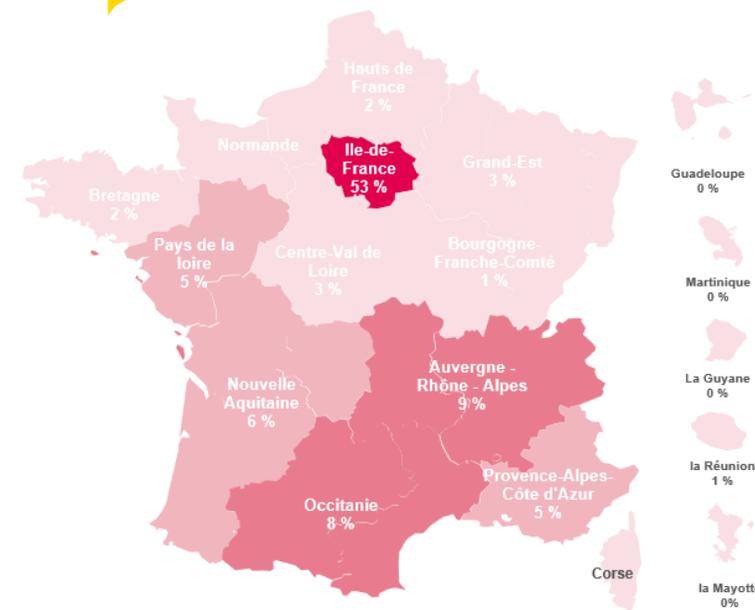
Part des alternants selon la taille de l'établissement employeur – Opco EP 2020



Les TPE/PME de moins de 50 salariés concentrent 55% des contrats d'alternance, alors que ceux des établissements de 50 salariés et plus en représentent 45%.

Plus de la moitié des contrats en région Ile-de-France

Nb d'alternants selon la région de l'établissement employeur – Opco EP 2020

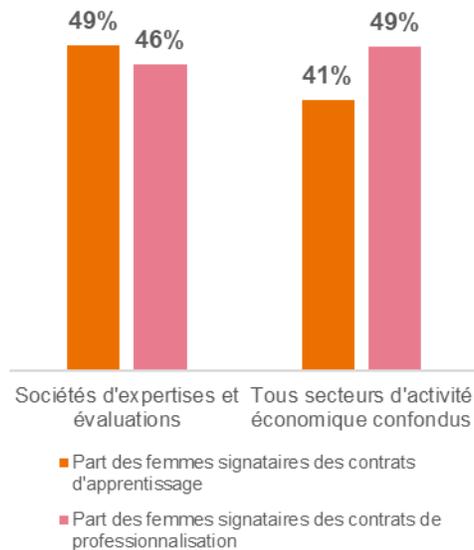


Plus de la moitié des contrats d'alternance en 2020 ont été signés en Ile-de-France (53%). Moins de 1 contrat sur 10 en AURA (9%) et Occitanie (8%).

LE PROFIL DES ALTERNANTS

49 % de femmes

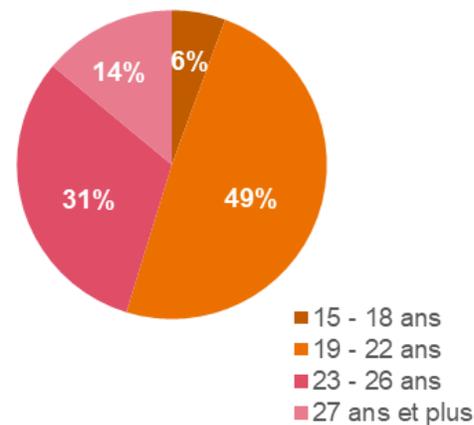
Part des alternants par sexe – Opco EP 2020



Les femmes ont légèrement plus recours aux dispositifs d'alternance qu'en moyenne tous secteurs d'activité économique confondus (+8 points des apprenties et +3 points des salariées en contrat de professionnalisation).

Près de la moitié des alternants âgés de 19 à 22 ans

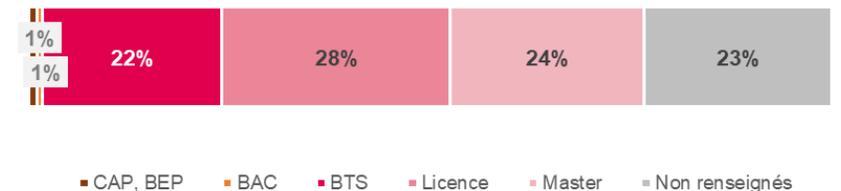
Part des alternants par âge – Opco EP 2020



Près de la moitié des salariés (49%) en alternance sont âgés de 19 à 22 ans, et moins d'un tiers de 23 à 26 ans (31%).

75 % préparent un diplôme d'enseignement supérieur

Part des alternants par niveau de diplôme – Opco EP 2020



Trois quarts des salariés en alternance préparent un diplôme de l'enseignement supérieur : BTS (22%), licence (28%) ou master (24%). Les principaux diplômes concernés sont « BTS gestion de PME ou assurances », « Licence chargé de clientèle ou BTP », et « Master en droit des affaires ».

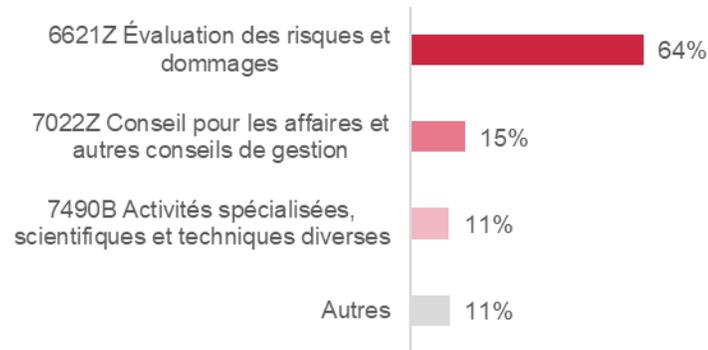


ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATIONS

1 054 actions de formation

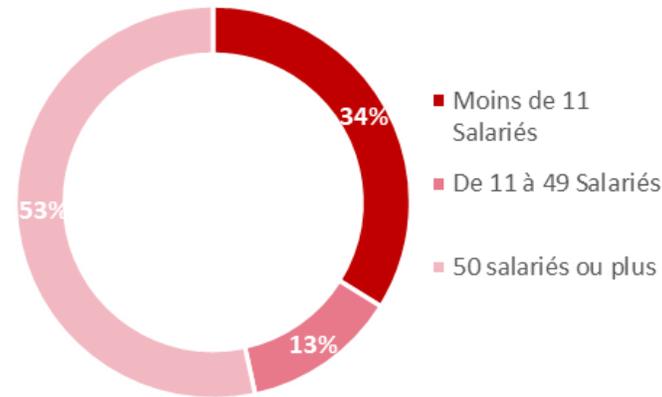
Répartition des actions de formation selon le secteur d'activité – Opco EP 2020*



* Actions de formation individuelles ou collectives, tous types de financement (versement volontaire, plan de développement des compétences etc).

Près de la moitié pour les moins de 50 salariés

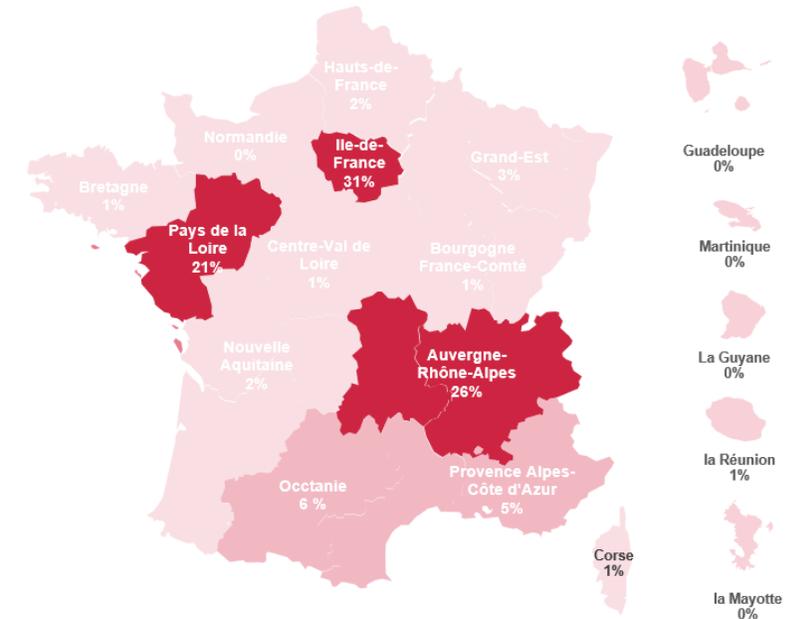
Répartition des actions de formation selon la taille de l'établissement employeur – Opco EP 2020



Près de cinq actions de formation sur dix ont été comptabilisées dans les établissements de moins de 50 salariés (47%), et plus de cinq actions sur dix dans les établissements de 50 salariés et plus (53%).

Trois quarts dans trois régions

Répartition des actions de formation selon la région de l'établissement employeur – Opco EP 2020



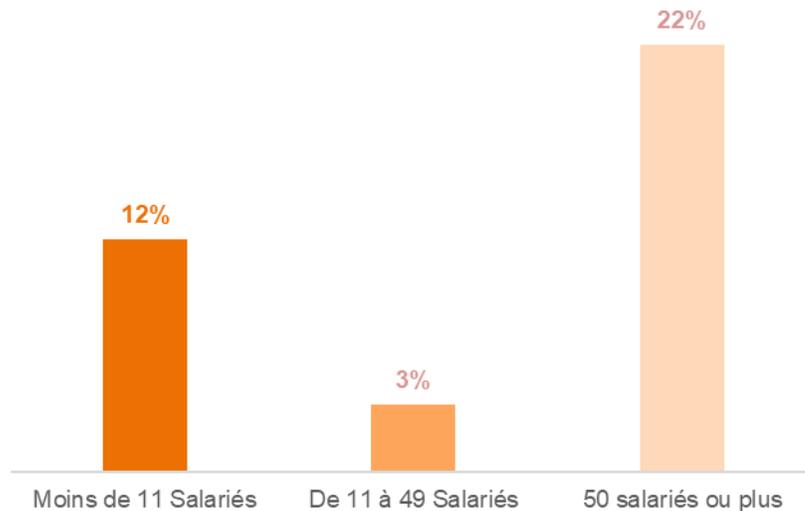
Les établissements de la branche qui ont le plus recours aux actions de formation se situent en Ile de France (31%), AURA (26%) et Pays de Loire (21%).

Une grande majorité des actions de formation individuelles a été réalisée dans l'activité de « l'évaluation des risques et dommages » (64%). Viennent ensuite « le conseil en affaires et gestion » (15%) et les « activités spécialisées, scientifiques et techniques » (11%).

LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATIONS

**Un recours à la formation*
estimé en moyenne à 11,3%**

*nb de stagiaires formés / nb de salariés –
Opco EP 2020 et DADS 2019*



* Actions de formation individuelles ou collectives, tous types de financement (versement volontaire, plan de développement des compétences etc).

- 11,3% des salariés de la branche ont suivi une action de formation en 2020 (soit un salarié sur dix). Cette proportion, s'échelonne à 22% dans les établissements de 50 salariés et plus, 15% dans les établissements de moins de 50 salariés (selon nos estimations).
- Les thématiques sur lesquelles les salariés se positionnent le plus souvent sont :
 - En nombre de stagiaires
 - ✓ Management
 - ✓ Assistant expert, expert ou télé-expert (visio)
 - ✓ Excel
 - ✓ Anglais
 - ✓ Juridique
 - ✓ Commercial
 - En nombre d'heures
 - ✓ Anglais
 - ✓ Excel
 - ✓ Gestion du stress et des conflits
 - ✓ Développer son assertivité
 - ✓ Conduire des réunions efficaces



PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPETENCES



LES ENJEUX DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

DEVELOPPER LA FORMATION POUR ACQUERIR/RENFORCER LES COMPETENCES DES ENTREPRISES ET DES SALARIES

- Suite à l'EDEC numérique, la branche professionnelle confirme la transformation digitale comme une priorité stratégique qui concerne trois familles de métiers fortement impactées : les experts, assistants experts et commerciaux.
- Favoriser les parcours de formation et garantir l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en qualification générés par les évolutions technologiques et celle de l'organisation du travail du secteur (notamment pour les femmes employées)
- Développer le recours à la formation **intergénérationnelle** grâce au digital learning (lié à l'expertise intra-entreprise)

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LE RECOURS A L'ALTERNANCE ET ANTICIPER LES RECRUTEMENTS

- Engagement dans une démarche de développement de l'apprentissage en travaillant avec le **CESI** à la mise en œuvre de la formation diplômante « ingénieur spécialité BTP »
- Recherche de profils sur les niveaux Licence et plus, sur des fonctions transverses (digital, RH, comptabilité, commercial) et les métiers (expertise, assurance, bâtiment)

ACCOMPAGNER LA BRANCHE ET LES ENTREPRISES DANS L'ATTRACTIVITE DES METIERS

- Renforcer l'accompagnement de proximité (en particulier pour les établissements de moins de 50 salariés) dans l'accès aux dispositifs, simplifier les démarches, appuyer la GPEC...
- Promouvoir et développer de nouvelles prestations ou de nouvelles activités en lien avec les assurés ou les groupes d'assurances (liées à la digitalisation et la cyber sécurité et l'émergence des sinistres climatiques)
- Promouvoir les métiers et favoriser les potentielles passerelles et les mobilités des salariés
- Suivre le projet d'un éventuel accord et d'un plan d'actions lié au handicap

APPUYER LA BRANCHE DANS LA POLITIQUE DE CERTIFICATION A VOIR DE FEDERATION DE RESEAU*

- Identifier et se positionner sur les projets de certification prioritaires dans le domaine de l'expertise en France et dans les autres pays européens (aussi bien des experts certifiés, agréés ou qualifiés par les sociétés d'assurances que par des experts au service des assurés).
- **Fédérer ou animer un réseau** réunissant différents acteurs de l'accompagnement professionnel et social afin de faciliter l'orientation des bénéficiaires vers les opérateurs compétents, dans un secteur très concurrentiel tout en s'adaptant aux dispositions réglementaires et fiscales



RESSOURCES DOCUMENTAIRES

BRANCHE PROFESSIONNELLE – RESSOURCES DOCUMENTAIRES

○ Convention collective nationale des **sociétés** d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales du 7 décembre 1976
Avenant n° 62 du 18 décembre 2015 modifiant l'intitulé de la convention collective nationale et divers articles :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000035383668>

○ La transition numérique : enjeux, problématiques et impacts sur les métiers de 13 branches professionnelles, dont celle de l'expertise (évaluations industrielles et commerciales) – Décembre 2016



MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES



MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

- Nombre de création et radiation des entreprises et leur évolution entre 2015 et 2019 - Infogreffe
- Chiffre d'affaire des entreprises et son évolution de 2015 à 2019 – Insee ESANE / Insee ICA et son évolution de 2015 à 2020
- Nombre d'entreprises adhérentes en 2021 – Base adhérents Opco EP
- Évolution du nombre d'établissements employeurs entre 2016 et 2020 - Acoss Urssaf
- Évolution du nombre de salariés entre 2016 et 2020 - Acoss Urssaf

MARCHÉ DU TRAVAIL

- **Nombre d'offres d'emploi par mois, type de contrat, temps de travail, niveau de formation, métier, entre janvier 2021 - Jobfeed**

EMPLOI

- Répartition des salariés en 2019 selon le secteur d'activité, la taille de l'établissement employeur et la localisation géographique de l'employeur – Insee DADS
- Répartition des salariés en 2018 selon le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle – Insee DADS
- Conditions de travail des salariés : type de contrat, temps de travail, rémunération - Insee DADS
- Nombre d'accidents de travail et de trajet en 2019 – CNAM DRP

ALTERNANCE

- Répartition des salariés en alternants en 2020 selon le secteur d'activité, la taille de l'établissement employeur et la localisation géographique de l'employeur – Opco EP contrats d'alternance
- Répartition des salariés en alternance en 2020 selon le sexe, l'âge et le niveau de diplôme préparé – Opco EP contrats d'alternance

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- Répartition des actions de formation individuelles et collectives en 2020 (actions engagées tous dispositifs confondus y compris les versements volontaires) selon le secteur d'activité, la taille de l'établissement employeur et sa localisation géographique – Opco EP
- Estimation du taux de recours à la formation – Opco EP 2020 / DADS 2019

PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES

- Enjeux principaux en termes d'emploi et de compétence exprimés par les représentants de la branche professionnelle et/ou recensés par le biais d'une revue de la littérature.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉCAUTIONS STATISTIQUES

Les données issues de la statistique publique relatives à l'emploi, au marché du travail et à la formation utilisent rarement une entrée par branche professionnelle. La plupart sont détaillées au niveau des secteurs d'activité (Nomenclature d'activité française – NAF/APE). De ce fait, une démarche méthodologique a été appliquée pour estimer le nombre des entreprises, des établissements employeurs et des salariés couverts par la branche professionnelle. Elle se décline en deux étapes. Tout d'abord, une table de passage a été créée par l'Opco EP permettant de déterminer le poids de la branche professionnelle dans les principaux secteurs d'activité. Ensuite, il a été possible de réaliser des estimations du nombre des entreprises, des établissements employeurs et des salariés couverts par la branche professionnelle en multipliant la Base Sequoia Acooss/Urssaf par la table de passage créée par l'Opco EP. Les résultats de ces estimations ont été mis en cohérence avec les données statistiques des DADS – Insee de 2016 et des coefficients de corrections ont été appliqués.

www.opcoep.fr

Un travail réalisé par la Direction ABDOS et
son Département Observation et Evaluation

